

Paris, le 27 mars 2018

COMMUNIQUÉ

222 villes retenues pour le Plan d'action cœur de villes Une avancée historique pour les villes moyennes

A l'issue d'un comité de pilotage qui s'est réuni ce 26 mars sous la présidence de Jacques Mézard, ministre de la Cohésion des territoires, avec les partenaires financiers (Caisse des dépôts, Action Logement et ANAH), Villes de France et l'administration centrale, 222 villes moyennes vont bénéficier du Programme d'action cœur de villes, dont la mise en œuvre va s'effectuer de 2018 à 2022.

La présidente de Villes de France, Caroline Cayeux, maire de Beauvais, s'est félicitée de la confirmation de ce plan très attendu dans la mesure où, « *depuis sa fondation en 1988, notre association (anciennement) Fédération des maires des villes moyennes, n'a eu de cesse de demander l'affirmation d'une politique publique forte au bénéfice des villes moyennes* ».

Conforter les villes moyennes en renforçant « leur cœur », c'est reconnaître et consolider leurs fonctions de centralité, car elles irriguent les communes petites et rurales environnantes, qu'il s'agisse de l'offre de santé, d'éducation, d'accès au ferroviaire, au commerce, à l'emploi ou aux services administratifs. C'est aussi de part le rôle charnière des villes moyennes, renforcer le lien entre les métropoles et la ruralité et conforter la cohésion du territoire national.

Des partenaires financiers importants ont été mobilisés au niveau national (près de 5 milliards d'euros d'ici à 2022), suscitant une dynamique d'entraînement et de massification de l'effort.

Villes de France va poursuivre son implication sur la mise en œuvre de ce Programme qui se décline en cinq axes de travail et qui devrait faire la preuve de la capacité d'innovation des villes moyennes : une offre attractive de l'habitat, un développement commercial équilibré, le développement de l'accessibilité, de la mobilité et des connexions, la mise en valeurs des formes urbaines, de l'espace public et du patrimoine, et l'accès aux équipements et aux services publics.

Le Congrès de Villes de France, qui se tiendra à Cognac les 14 et 15 juin 2018 reviendra de façon approfondie sur le programme d'action cœur de ville.

Contact médias : Echos de villes : Sophie Prévost – tél. : 01 42 21 12 18

Villes de France

Présidée par Caroline Cayeux, maire de Beauvais, Villes de France, association d'élus pluraliste dont le président délégué est Jean-François Debat, maire de Bourg-en-Bresse, représente et accompagne les villes moyennes et leurs agglomérations. Elle regroupe ainsi près de la moitié de la population française.

Villes de France porte l'identité de ces territoires et défend leurs intérêts dans les débats de l'aménagement du territoire. Villes de France informe ses adhérents, réalise les études dont ils ont besoin, organise les événements qui les font connaître, valorise les positions communes sur les sujets majeurs pour la « qualité de ville » : gestion locale, développement économique et attractivité, innovation et enseignement supérieur, commerces et services publics, développement durable et qualité environnementale...

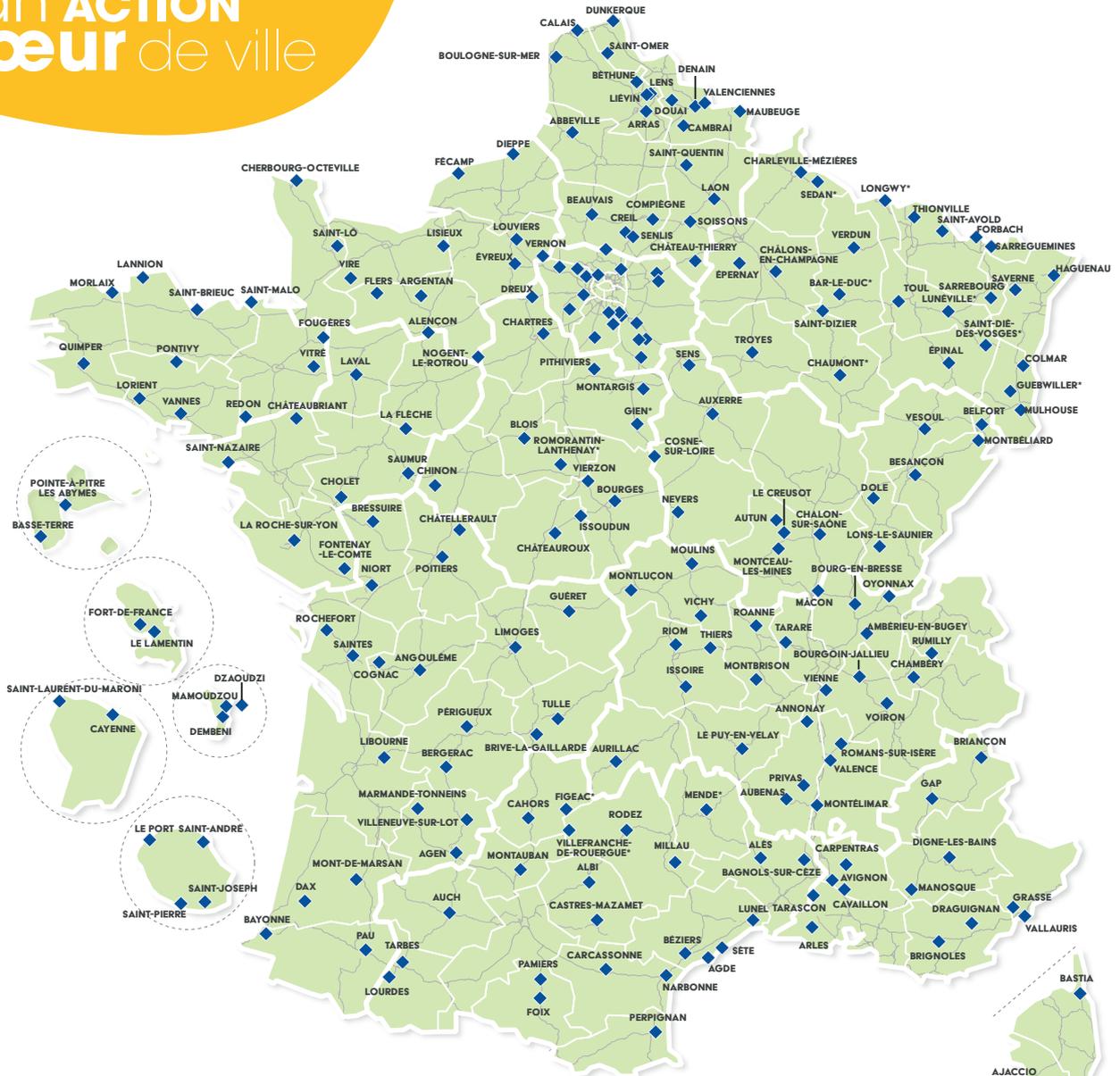
Contact

contact@villesdefrance.fr
Villes de France
94 rue de Sèvres
75007 Paris – France
Tél. : +33 1 45 44 99 61
www.villesdefrance.fr

222 villes du bénéficiaires plan ACTION cœur de ville



MINISTÈRE
DES LA COHESION
DES TERRITOIRES



◆ DAX Ville retenue dans le plan Action cœur de ville

* Ville retenue dans le plan au titre de la démarche « Expérimentation ville patrimoniale »

ÎLE-DE-FRANCE

